

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4208>



Etats généraux de l'Education dans l'Yonne

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: jeudi 20 septembre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé l'examen au Parlement avant la fin 2012 d'une nouvelle loi d'orientation pour l'Éducation ainsi qu'un ensemble de mesures associées pour refonder l'école de la République.

Les personnels du second degré doivent se saisir de cette occasion pour faire entendre leurs analyses, leurs revendications, leurs espérances. C'est le sens des « **États généraux du Second degré** » organisés par les syndicats du second degré de la FSU.

Il s'agit donc de prendre la parole et de rédiger des cahiers de revendications pour l'amélioration du système éducatif et de nos conditions de travail, afin de peser sur la future loi d'orientation et de construire ensemble l'avenir.

Jusqu'au début du mois d'octobre, réunissez-vous dans votre établissement pour rédiger un « cahier revendicatif » construit autour des difficultés auxquelles vous êtes confrontés et exprimez vos revendications pour l'amélioration du système éducatif et de vos conditions de travail.

Pour alimenter les débats, nous vous proposons de réfléchir sur trois axes majeurs, qui constituent autant de leviers d'un changement :

- la **cohérence du second degré** (contenus enseignés, pratiques, place du collège, rôle du lycée, orientation, éducation prioritaire, rythmes et vie scolaires...)

- **les personnels** (formation, recrutement, revalorisation, missions et statut...)

- **le fonctionnement du service public** (nature et prérogatives de la hiérarchie, évaluation, autonomie et démocratie dans l'établissement...).

Nous vous fixons plusieurs rendez-vous dans notre département :

Mardi 02 octobre :

- SENS : 18 h 15 au lycée

- TONNERRE : 16 h au collège

Jeudi 04 octobre :

- AVALLON : 16 h au lycée

Mardi 09 octobre :

- AUXERRE : 17 h au local FSU

– JOIGNY : 18 h au lycée

Soyons nos propres experts : prenons la parole !